

2999/C.V.E.



743/C.V.E.

6 octobre 50.

Monsieur le Commandant,

Commandant C.V.E.  
Astrida.

Comme suite à votre lettre rappelée en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai remis, ce jour, à Monsieur R. MAISIN la copie de la décision le nommant Commandant du C.V.E. d'Astrida.

Je vous fais parvenir en annexe, dûment signé, un exemplaire du reçu attestant la réception par l'intéressé du dossier C.V.E. Les documents relatifs au plan de défense ont été conservés au Territoire.

L'Administrateur Chef du Territoire, I. REISDORFF,

A Monsieur le Commandant de la Cie en S.T. du Ruanda

à

K I G A L I .  
-----